



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Le 14 février 2014, les grandes entreprises européennes du secteur des semi-conducteurs, réunies au sein du "Groupe des Leaders de l'Électronique"¹, ont remis à la Commission Européenne un projet destiné, disent-ils, à assurer le leadership européen dans le domaine de la microélectronique et de la nanoélectronique. Le rapport, remis par les onze présidents de sociétés, avait été commandé par la Commissaire Neelie Kroes. Ils estiment que l'Europe est en mesure de conquérir jusqu'à 60% des nouveaux marchés de l'électronique et de doubler, en valeur, la production de composants de semi-conducteurs en Europe au cours des 10 années à venir.

Noble intention si nombre de faits ne venaient faire planer le doute sur la volonté de ces dirigeants d'entreprises à développer ainsi cette industrie.

Pour la CGT, lorsque l'on veut développer ses activités on ne commence pas à saborder une partie des capacités de production comme à Lfoundry, ou ST, (pour la partie téléphonie mobile par exemple), car rien ne poussera de nouveau sur un désert industriel ! Lorsque l'on veut développer de nouveaux produits et solutions, on investit dans la recherche et développement (R&D) et sur le long terme. On ne fixe pas des objectifs sous la pression des marchés financiers comme cela se passe actuellement.

La CGT-métallurgie jugera aux actes, mais à cet instant, ils ne plaident pas en faveur des différents patrons de l'industrie.

Le texte patronal recommande à l'Union de porter ses efforts sur les secteurs dans lesquels l'Europe occupe une position forte, comme l'automobile, l'énergie, l'automatisation industrielle et la sécurité. Il vise aussi les domaines de "l'internet des objets" et les marchés dits des "produits intelligents", ainsi que le secteur des communications mobiles et sans fil.

Certes, nous pouvons comprendre la volonté affichée de se concentrer sur des segments « porteurs », mais c'est insuffisant pour construire un projet industriel cohérent. Se restreindre à quelques niches pour délaisser l'essentiel, c'est faire fausse route. De plus, affirmer que le secteur des communications mobiles et sans fil est dans la cible, alors que ST, fournisseur essentiel en Europe des circuits pour les mobiles, arrête ses activités dans ce secteur, montre tout autant l'incohérence et l'absence de vision des dirigeants ou bien que la pression des marchés financiers est trop forte, ou même les deux à la fois.

"Nous allons faire de l'Europe un pôle incontournable pour la fabrication et l'achat de produits innovants dans le domaine de la microélectronique et de la nanoélectronique,", a souligné Neelie Kroes, commissaire européen chargée de la société numérique. Pourquoi pas ? Mais alors que font concrètement les dirigeants Européens et Français face aux annonces de plans de réductions d'effectifs, de pertes de savoir faire chez Soitec, Alcatel Lucent, ST, Lfoundry, Freescale, etc ?

1

¹ Créé en octobre 2013 dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 de la commission européenne, regroupe les PDG d'Alcatel-Lucent, STMicroelectronics, Soitec, Infineon, Globalfoundries, NXP, Fraunhofer, ARM, ASML, imec, le CEA et Intel Irlande.

L'actualité, c'est l'annonce du désengagement du gouvernement italien de ST qui inquiète et mobilise les salariés et organisations syndicales des deux cotés des Alpes.

Au cas par cas, la CGT se bat avec des propositions alternatives pour éviter ces gâchis et permettre aux entreprises de se développer, de créer des emplois de qualité, pas de se rabougrir.

Le communiqué de la Commission Européenne poursuit : *« Les onze dirigeants ont proposé une initiative d'envergure baptisée "smart everything everywhere" ("des produits intelligents partout"), afin de créer des centres d'excellence et des lieux de tests à grande échelle et en conditions réelles des technologies émergentes dans l'ensemble de l'Europe ».*

La CGT apprécie le projet déposé comme la simple continuation des stratégies actuellement à l'œuvre.

En effet, rien n'est envisagé concrètement pour réaliser les investissements nécessaires dans la conception de produits nouveaux, la construction de nouvelles capacités de production, la formation de salariés à tous les niveaux de qualification nécessaire. Quelles usines ? Où ? Combien d'emplois à créer par niveau de qualification ?

Par contre les montants des financements publics accordés aux dirigeants d'entreprises, sans aucune contrepartie en emplois qualifiés sur le territoire européen, sans engagement de cofinancement à niveau égal en R&D, eux sont déjà connus. Et si l'enjeu pour les patrons n'était que de se répartir le gâteau ? Après les 1,8 mds d'€ en 2012/2013, l'UE annonce au moins 5 mds d'€ pour les 7 prochaines années (initiative ECSEL).

Augmenter la production de 10% par an ne répond pas aux besoins de composants micro et nano électronique en Europe pour les années à venir. C'est une autre ambition qu'il faut avoir. C'est ce que la CGT porte au sein du comité stratégique de filière numérique (CSF), où les représentants de l'État siègent ainsi que la plupart des dirigeants de ces entreprises. Ils n'ont jamais informé le CSF de leur réflexion ou intention.

La CGT revendique :

- Un projet industriel cohérent de reconquête dans les domaines des technologies matériels et des logiciels.
- La mise en place d'un comité national du contrôle des aides publiques.
- Un droit suspensif pour les Comités d'Entreprises et les Comités Européens sur les aides allouées aux entreprises.
- Une réorientation du Crédit Impôt Recherche (CIR), tout en maintenant son opposition au principe du CIR, qui contribue à amplifier l'effort de R&D en France.
- Pour les grands groupes, le CIR ne peut être attribué qu'après examen de sa stratégie et conditionné à un effort propre accru en R&D et de création d'emplois autour de projets socialement utiles.
- Pour les PME, des dispositifs donnant une vision sur le moyen terme dès lors qu'il y a engagement de création d'emplois.
- La mise en place de Comités InterEntreprises (CIE) pour renforcer les droits des salariés et les dispositifs d'information/consultation donneurs d'ordres/sous-traitants.
- Au minimum 10% du temps de travail, payé comme tel, consacré à la formation qualifiante des travailleuses et travailleurs pour faire face aux besoins d'emplois qualifiés du secteur.